

Règlement local de publicité
intercommunal
Val d'Europe Agglomération

Villeneuve-le-Comte

Zonage des enseignes
Tome 3 - Annexes

Document arrêté en conseil communautaire le 28/09/2023
Document soumis à l'approbation en conseil communautaire le 26/06/2024



Sources :
Communes, bâti, parcelles : DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2021
Réseau routier, ferré : Bd Topo - IGN © 2021
Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil
Date de réalisation : 17/06/2024



Légende

Zonage

- ZE1 : Site patrimonial remarquable et périmètres de protection des monuments historiques
- ZE2 : Reste du territoire en dehors des ZE1, ZE3 et ZE4
- ZE3 : Espaces d'activités
- ZE4: Emprise du parc Disney et du Village Nature

- Axes routiers principaux
- Voie ferrée principale
- Bâti
- Limite communale
- Parcelle

